

IV

LES LIEUX

**Athée-sur-Cher, “ Touche Morin ” :
enceinte néolithique et établissement gallo-romain**

Nicolas Fouillet
Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT
2013

Coordinateur des opérations archéologiques de l’A85 :
Thibaud Guiot.

Fouille d’une superficie d’un peu plus d’1 ha (site
n° 32 sur le tracé de l’autoroute).

Le site est mal conservé en raison du fort arasement
du plateau d’Athée-sur-Cher et des labours profonds.
Trois périodes d’occupation ont été identifiées.

Le Néolithique moyen II est caractérisé par une
enceinte à fossés interrompus, peut-être palissadée,
repérée sur une longueur de 66 m, et un bâtiment
sur poteaux, accompagnés de matériels céramique et
lithique.

La Protohistoire récente n’est représentée sur le site
qu’à travers une cinquantaine de tessons erratiques,
dont certains sont attribuables à La Tène probablement
finale, suggérant une occupation des lieux à cette
période.

La majorité des vestiges archéologiques mis au
jour correspond à un petit établissement rural

gallo-romain daté du Haut-Empire. Deux systèmes
d’enclos maçonnés (document 1) et deux ensembles
parcellaires orientés différemment constituent les
éléments structurants du site antique. Ils permettent
d’individualiser trois sous-périodes qui s’échelonnent
sur environ deux siècles, de 60-70 de n. è. jusqu’au 3^e s.
Deux bâtiments sur poteaux et solins sont également
rattachables à cette période (document 3). Les poteaux
de l’alignement central d’un des bâtiments sont
calés au moyen de grosses pierres plates en calcaire
siliceux posées de chant dans deux tranchées en V. Le
site est abandonné dans le courant du 3^e s. puis sans
doute détruit rapidement. Aucun vestige de la période
médiévale ne vient indiquer une nouvelle occupation
de cet espace.

Bibliographie

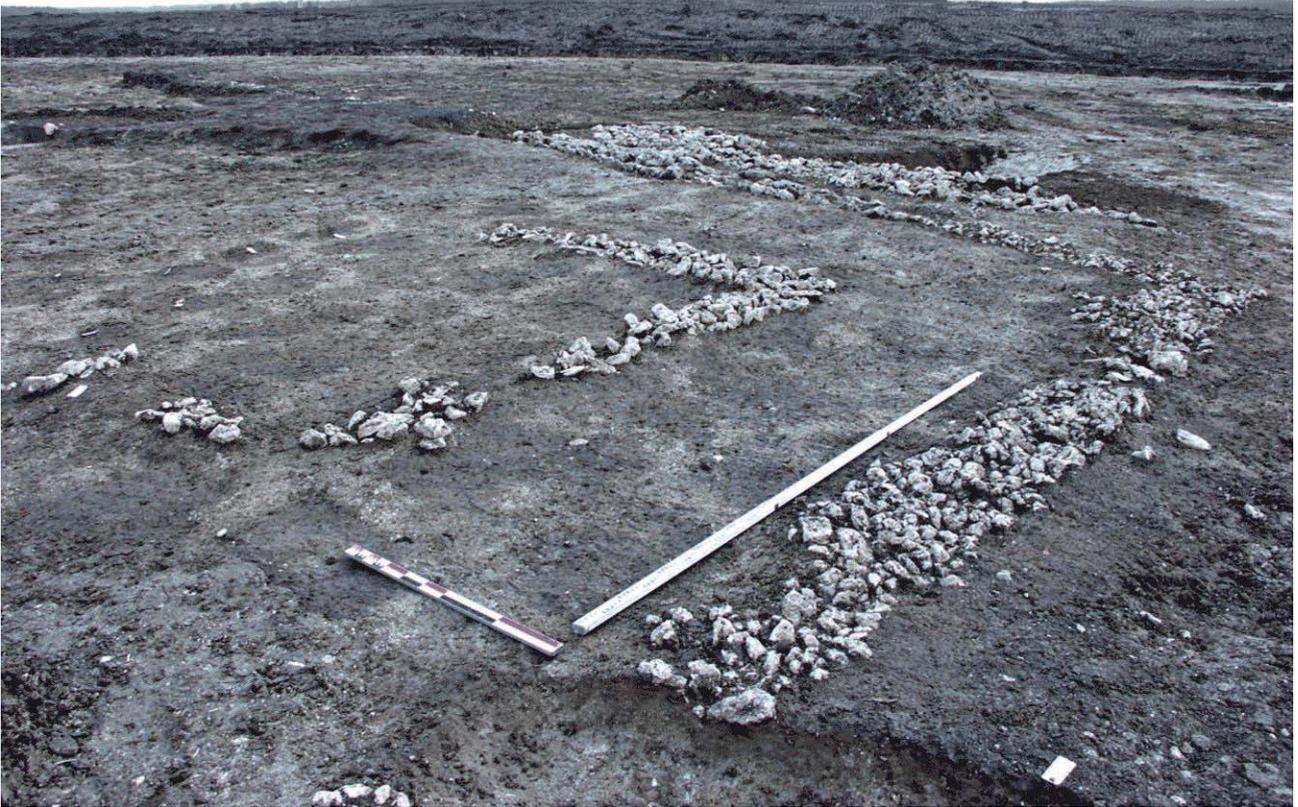
FOUILLET 2006
Fouillet N. - *Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire), “ La
Touche Morin ” : autoroute A85 - section M3 - sites 32
et 37 : rapport de fouille*, Inrap Centre-Île-de-France,
Pantin.



Document 1. Fondation maçonnée d'un mur d'enclos de l'établissement gallo-romain (S. David, Inrap).



Document 2. Détail d'une construction gallo-romaine : le fait F108. Photographie prise de l'ouest (S. David, Inrap).



Document 3. L'établissement gallo-romain : vue d'ensemble du bâtiment A et de l'enclos maçonné de la zone 2 (S. David, Inrap).